

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Déchèterie de Baugé-en-Anjou sur la commune principale de l'AIOT Route de la Piochère 49150 BAUGE EN ANJOU.**

**La référence de votre dossier est A-3-8YDTOKJ8G et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 28/11/2023 à 12h24 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **0006303793**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48451080500027**

Organisme : **ATLANCE INGENIERIE ENVIRONNEMENT**

Fonction : **PROJETEUR**

### Personne morale

N° SIRET **24490088200097**

Raison sociale **CC BAUGEOIS VALLEE**

Forme juridique **Communauté de communes**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**15 Avenue Legoulz de la Boulaie**

**49150 BAUGE EN ANJOU**

### Signataire

Qualité : **Président de la Communauté de communes Baugeois-Vallée**

### Référent

Fonction : **Directeur gestion et valorisation des déchets**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Déchèterie de Baugé-en-Anjou**

Description des activités :

**Le projet de reconstruction de la déchèterie de Baugé-en-Anjou vise à réorganiser complètement le site existant, puisqu'il est prévu de détruire le local gardien ainsi que les quais existants, afin d'optimiser les circulations, agrandir la largeur du haut de quai et ajouter une zone de dépose au sol des déchets verts et gravats, ainsi qu'une zone pour l'activité de broyage. La restructuration de la déchèterie veillera à limiter les zones imperméables et créer des fondations plus solides. De plus, des ombrières photovoltaïques seront installées en haut de quai, afin de protéger les déchets et les usagers des intempéries, mais aussi dans un but de produire de l'énergie provenant d'une source renouvelable. Les aménagements sont les suivants : - Créer un local agent de type conteneur maritime, comprenant un bureau, un coin restauration (kitchenette, réfrigérateur...), vestiaires et sanitaires (WC, douche) hommes/femmes non mixte en accessibilité PMR. - Aménager 2 places de stationnement pour les agents de la déchèterie ; - Mettre en place un local DDS de type conteneur maritime, respectant les dispositions règlementaires en matière de stockage des déchets dangereux ; - Mettre en place un local DEEE de type conteneur maritime, respectant les dispositions règlementaires en matière de stockage des déchets dangereux - Mettre en place un local réemploi de type conteneur maritime ; - Prévoir un préau pour accueillir les nouvelles filières REP ; - Aménager 12 quais permettant la collecte du bois, du mobilier, du tout-venant, tout-venant non-incinérable, des métaux, du carton, du plâtre, nouvelles filières REP ; - Mettre en place des garde-corps aux normes sur l'ensemble des 12 quais créés ; - Aménager une zone de stockage pour la collecte au sol des déchets verts et gravats; - Aménager une zone pour les opérations de broyage ; - Mettre en place un local pour le stockage de la chargeuse ; - Mettre en place des équipements incendie permettant d'assurer la sécurité incendie du site et respectant les réglementations (ICPE, Code du travail...). Une zone accueillera des points d'apport volontaires afin de collecter le verre et le papier. Un défrichage et déboisement seront nécessaires pour pouvoir agrandir la déchèterie existante. Néanmoins, nous veillerons à ce que ces opérations ne portent pas atteinte au milieu.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**Route de la Piochère**

## 49150 BAUGE EN ANJOU

X : 467151

Y : 6723512

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

#### Tableau des rubriques des activités

| Rubrique | Alinéa   | Libellé des rubriques                                    | Quantité totale                          | Quantité projet                            | Régime Précisions |
|----------|----------|--|--|--|-------------------|
| 2710     | 2710-1-b | Collecte de déchets apportés par le producteur initial t | Quantité susceptible d'être présente 5 t | Quantité susceptible d'être présente 4.5 t | DC                |
| 2.1.5.0  | 2        | Rejets d'eaux pluviales                                  | Surface 1.58 ha                          | Surface 0.725 ha                           | D                 |

### 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**